

Fonds d'investissement climatiques

PPCR/SC.14/3
2 juin 2014

Réunion du Sous-comité du PPCR
Montego Bay, Jamaïque
27 juin 2014

Point 3 de l'ordre du jour

**RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU PPCR
(RÉSUMÉ)**

DÉCISION PROPOSÉE

Le Sous-comité du PPCR a examiné le document PPCR/SC.14/3, *Rapport semestriel d'activité du PPCR*, et se félicite de l'avancement des travaux du PPCR dans les pays pilotes et les programmes régionaux.

Le Sous-comité du PPCR invite chaque pays pilote et programme régional à organiser une réunion des parties prenantes pour discuter de l'avancement de la mise en œuvre de son plan d'investissement et à soumettre un rapport de synthèse à l'Unité administrative des CIF afin que les principales conclusions et recommandations soient incluses dans les rapports d'étape correspondants soumis au Sous-comité.

1. Le rapport d'activité semestriel indique l'état des investissements et des activités afférentes au titre des plans d'investissements avalisés du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) pour la période qui s'étend du 1^{er} septembre 2013 au 31 mars 2014.
 2. Onze programmes pilotes participent aux PPCR, soit neuf pays et deux régions, qui représentent elles-mêmes neuf autres pays bénéficiant d'un appui financier à la mise en œuvre des plans d'investissement. Le Sous-comité du PPCR a en effet avalisé les plans d'investissement pour tous les pays et les composantes régionales.
 3. Les projets et programmes identifiés dans les plans d'investissement et les concepts avalisés au titre de la première série de la réserve du secteur privé constituent la réserve du PPCR. Parmi les 71 projets et programmes d'un montant total de 1,051 milliard de dollars inclus dans la réserve du PPCR, 43 projets et programmes d'un montant total de 736,49 millions de dollars, soit 70 % des allocations de financement totales, ont reçu l'approbation de financement du Sous-comité du PPCR. Trente-quatre projets et programmes totalisant 565 millions de dollars, soit 53 % des allocations de financement totales, ont également été approuvés par les BMD respectives. Vingt-huit autres projets sont en attente d'approbation de financement par le Sous-comité du PPCR. Le ratio entre le financement total du PPCR et le cofinancement est de 1/1,5 à la date de ce rapport et se fonde sur les informations les plus récentes disponibles pour les projets.
 4. Au cours de sa réunion de novembre 2012, le Sous-comité du PPCR a convenu d'allouer 88 millions de dollars de ressources supplémentaires du PPCR à 16 pays pilotes participants. Au 1^{er} mai 2014, des notes conceptuelles concernant les ressources supplémentaires allouées avaient été soumises et avalisées pour tous les pays pilotes du PPCR sauf un. Les ressources supplémentaires du PPCR ont été affectées pour l'essentiel à des investissements prévus ou en cours.
- L'Unité administrative des CIF et les BMD ont financé un large éventail d'activités d'apprentissage dans le cadre des programmes pilotes du PPCR au cours de l'exercice 2014. En octobre 2013, les CIF ont ainsi organisé, en collaboration avec le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), un atelier intitulé « Strengthening the Business Case for Climate Resilience » pour faciliter le débat sur la recherche de solutions permettant de surmonter les obstacles à la participation du secteur privé à la résilience et à l'adaptation climatiques.
5. Lors de la troisième conférence internationale sur les services climatologiques qui s'est tenue en Jamaïque en décembre 2013, les CIF ont invité des hydrométéorologues du Mozambique, du Népal, du Niger, du Tadjikistan et du Yémen à présenter leurs données préliminaires sur la mise en œuvre de projets de prestation de services hydrométéorologiques et climatologiques financés par le PPCR et à établir des relations avec des experts des services climatologiques du monde entier.
 6. La Banque mondiale est à la tête d'une initiative soutenue par le PPCR, visant à développer une formation en ligne pour guider les équipes spéciales et les pays vers une approche du développement des investissements dans les services hydrométéorologiques et climatologiques qui soit axée sur la chaîne de valeur.

7. Tous les programmes pilotes du PPCR étant parvenus à la phase de mise en œuvre, il était opportun de faire le bilan des résultats du financement de la « phase I ». À l'heure actuelle, il s'agit d'évaluer, puis de diffuser les enseignements tirés de l'efficacité du financement de cette « phase I », en tant qu'outil d'élaboration de cadres stratégiques pour un développement résilient au climat, capable d'attirer des financements divers et à grande échelle pour l'adaptation. Les résultats présentés dans le rapport seront examinés lors du Forum de partenariat des CIF en 2014.

8. À partir des avis émis par les pays pilotes et les BMD et sur la base des enseignements tirés de la première série de suivi et de rapport du PPCR pour l'exercice 2014, l'Unité administrative des CIF a également amélioré la *boîte à outils de suivi et de rapport du PPCR*. En mars 2014, l'Unité administrative des CIF a commandité la deuxième série de suivi et de rapport sur les cinq indicateurs clés du PPCR. Elle a notamment demandé à tous les pays pilotes de rendre compte des résultats cumulés obtenus sur la période comprise entre la date d'avalisation de leur plan d'investissement et le 31 mars 2014.

9. Un processus participatif et itératif a été lancé pour mettre au point une version simplifiée de la boîte à outils du PPCR pour les programmes régionaux des Caraïbes et du Pacifique. Les deux composantes régionales rendront compte de l'état des lieux et des objectifs pour l'exercice 2015.

10. En avril 2014, les CIF ont lancé un réseau virtuel de suivi et de rapport (Monitoring and Reporting Community of Practice) destiné aux pays pilotes du PPCR et aux parties prenantes, en réponse à la demande des pays pilotes en matière de suivi et de rapport dans le domaine relativement nouveau de la résilience climatique et pour promouvoir un apprentissage Sud-Sud alimenté en permanence par des échanges sur les défis, les préoccupations et les réussites des pays, tout en mettant en œuvre le cadre de résultats du PPCR.

11. Pendant la période de rapport actuelle, 29 projets et programmes requérant près de 440 millions de dollars de ressources du PPCR ont été soumis à l'approbation de financement du Sous-comité du PPCR. Cet objectif n'a cependant pas été atteint. En revanche, le Sous-comité a approuvé dix projets totalisant 226 millions de dollars de ressources du PPCR pendant la période de rapport actuelle. Les approbations de financement ont donc plus que doublé par rapport à la période précédente.

12. S'agissant de la période de rapport à venir, la réserve devrait compter 13 projets et programmes qui seront soumis à l'approbation de financement du PPCR, pour un montant total de 153 millions de dollars.

13. À la fin de la période de rapport, 13 programmes pilotes du PPCR sur 20 ont reçu une approbation de financement du PPCR pour plus de 50 % de l'allocation de financement indicative avalisée par le Sous-comité du PPCR. En outre, neuf projets pilotes sur 20 ont été approuvés pour un financement à plus de 90 %.

14. Sur les 71 projets et programmes actuellement dans le portefeuille du PPCR, 16 fournissent directement des fonds aux clients du secteur privé (dont 6 projets de réserve du secteur privé), et 55 sont des projets du secteur public. Sur les 43 projets et programmes dont le Sous-comité du PPCR a approuvé le financement, six sont des investissements du secteur privé

et les 37 autres des investissements du secteur public. Sur 34 projets et programmes approuvés par les BMD, un seul est un investissement du secteur privé, tandis que les 33 autres sont des projets du secteur public.

15. À mesure que progresse la mise en œuvre des plans d'investissement du PPCR, un certain nombre d'obstacles stratégiques apparaissent, à savoir 1) une disponibilité insuffisante des financements du PPCR entre novembre 2014 et mai 2015 ; 2) la nécessité d'organiser des réunions périodiques au niveau national pour faire le bilan des progrès réalisés et s'attaquer aux obstacles à la mise en œuvre des plans d'investissement du PPCR ; et la lenteur des décaissements du PPCR.

16. Les projections de l'Administrateur sur l'autorisation d'engagement de dépenses par rapport à la réserve actuelle de projets et programmes à soumettre à l'approbation de financement du PPCR lors des exercices 2014 et 2015 montrent que d'ici décembre 2014, il y aura un déficit en termes de pouvoir d'engagement de dépenses du PPCR. Selon les projections actuelles, tout projet dont l'approbation de financement par le PPCR est prévue entre novembre 2014 et mai 2015 ne pourra être financé dans ce délai. Les versements par les pays contributeurs prévus pour juin 2015 permettront d'approuver des financements du PPCR pour les projets soumis entre novembre 2014 et mai 2015 et pour ceux devant être soumis en juin 2015. On prévoit cependant une insuffisance de ressources du PPCR à hauteur de 32,5 millions de dollars après juin 2015, qui sera comblée une fois que les fonds affectés mis en réserve par l'Administrateur pour gérer les risques de change seront débloqués.

17. L'incertitude quant à la disponibilité des ressources du PPCR pourrait éventuellement entraîner des retards dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes du PPCR. L'Unité administrative des CIF collabore avec l'Administrateur et les pays contributeurs pour remédier au déficit temporaire de financement du PPCR entre novembre 2014 et mai 2015.

18. Le tout dernier *Rapport sur les décaissements des CIF* montre que pendant la première moitié de l'exercice 2014, des ressources du PPCR d'un montant total de 21,2 millions ont été décaissées, ce qui porte les décaissements cumulés du PPCR à 46,8 millions de dollars. Comparés aux 8,5 millions de dollars de décaissements du PPCR au cours de la seconde moitié de l'exercice 2013, les décaissements ont été multipliés par 2,5.

19. Le PPCR promeut une approche de la planification et de la mise en œuvre axée sur la programmation et fondée sur le partenariat. Cette approche est centrée sur l'appropriation par les pays et sur la coordination du processus par les agents de liaison nationaux. Au cours de la préparation du plan d'investissement du PPCR, des réunions entre parties prenantes sont organisées pour discuter des priorités des investissements et des modalités de participation des divers groupes de parties prenantes à la préparation et à la mise en œuvre de ces investissements. Des ressources du PPCR ont été allouées dans le cadre d'un ou de plusieurs projets pour financer ces activités ciblées, et des fonds ont été mis à la disposition des BMD par le biais du budget administratif des CIF afin de leur permettre d'aider les pouvoirs publics à organiser ces réunions.